



RAPPORT MORAL 2024 ET D'ORIENTATION 2025

Association HEVEA

SIEGE SOCIAL

31-33 rue de Maurecourt – 95280 JOUY LE MOUTIER - Tél : 01 34 43 12 92
Siret : 319 086 781 00055

Sommaire

Avant-propos	3
Remerciements.....	5
HEVEA, en bref	7
RAPPORT MORAL 2024	8
1. Vie de l'Association et de ses commissions.....	9
1.1 Les adhérents et bénévoles	9
1.2 Le Conseil d'administration	9
1.3 Les décisions du Conseil d'administration	10
1.4 Les travaux des commissions.....	12
RAPPORT D'ORIENTATION 2025	29
Perspectives à 5 ans – Nos objectifs à long terme 2024-2029.....	30
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HEVEA AU 31-12-24.....	33

Avant-propos

Par Xavier DUHOUX, Président d'HEVEA

Chers adhérents, familles, professionnels, personnes accompagnées, partenaires,

Nous clôturons le douzième exercice de notre association HEVEA, créée en 2013. Ce moment est toujours particulier. Il nous invite à faire un pas de côté, à regarder le chemin parcouru ensemble, et à mieux préparer l'avenir.

À la suite de ce propos introductif, vous découvrirez les rapports des commissions de l'association – communication, familles, finance, patrimoine, projet, protection de l'enfance, qualité, ressources humaines – ainsi que celui de notre Comité Consultatif et de Réflexion Éthique (CCRE). Ils dresseront les faits marquants de l'année 2024. Vous trouverez également un rappel des objectifs de notre nouveau projet associatif, présenté lors de la précédente assemblée générale et partagé avec l'ensemble des professionnels de nos établissements tout au long de 2024 et au début de 2025.

Avant tout, je tiens à remercier chaleureusement nos adhérents pour leur présence et leur confiance. Un remerciement tout particulier aux administrateurs et aux bénévoles, dont le dévouement est une richesse précieuse pour HEVEA. Pourtant, nous devons le reconnaître : le nombre d'adhérents s'érode au fil des ans. Cette réalité, que nous partageons avec bien d'autres associations du secteur, doit nous interroger collectivement. L'UNAPEI s'en est emparée, et des actions seront engagées dans les prochains mois pour enrayer cette dynamique. Familles, adhérez à l'association HEVEA ! Il en va de la pérennité de l'association.

Mes remerciements s'adressent bien entendu à tous nos professionnels qui accompagnent avec engagement plus de 1000 personnes. Leur implication est le socle de notre action associative.

HEVEA est une association qui avance, qui se développe, et qui souhaite accompagner sa croissance de manière structurée. C'est pourquoi nous avons engagé une réorganisation par pôles / plateformes :

- Un pôle "Enfants, adolescents et jeunes majeurs"
- Un pôle "Jeunes adultes, adultes et personnes vieillissantes"

Ces pôles / plateformes regroupent secteurs, établissements, services et dispositifs autour d'un objectif : renforcer la proximité entre pilotage stratégique et accompagnement au quotidien. Cette évolution, à laquelle l'association a été fortement impliquée, vise à adapter notre gouvernance aux transformations en cours, notamment en favorisant la participation effective des personnes accompagnées. Mieux prendre en compte l'autodétermination est aujourd'hui une exigence éthique autant qu'une orientation stratégique. C'est une ambition forte du projet associatif.

Mais nous devons être lucides : le contexte économique et social fragilise nos équilibres. Comme beaucoup d'organismes gestionnaires du secteur social et médico-social, nous faisons face à de nombreuses tensions. Le financement incomplet des mesures salariales issues du Ségur-Laforcade par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et par le Conseil Départemental du Val d'Oise, pour les années passées comme peut-être pour les années à venir, pèse lourdement sur l'équilibre financier de certains de nos établissements. Aucune garantie de financement n'a, à ce jour, été apportée par nos financeurs publics. Cette incertitude est très préoccupante pour l'avenir. Elle nous oblige à redoubler de vigilance et de créativité pour assurer la continuité et la qualité de nos accompagnements, dans un contexte de pénurie de personnel et de manque d'attractivité des métiers du social et médico-social ainsi que de la santé. Dans ce cadre, HEVEA est comme de

nombreux autres acteurs du secteur, dans l'attente de la signature d'un accord dans les meilleurs délais d'une Convention Collective unique. Il est urgent de faire avancer les négociations, de surmonter les divergences et de trouver un compromis afin d'aboutir enfin à un accord permettant la signature d'une convention collective unique. Redorer ce secteur, voici l'enjeu non seulement pour tous les acteurs actuels mais aussi pour les futures jeunes générations arrivant sur le marché du travail et celles pour les années à venir.

En effet, côté protection de l'enfance, le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale du 1^{er} avril 2025 sur les manquements des politiques publiques a mis en lumière des carences systémiques. Côté secteur handicap, le rapport de l'IGAS du 24 mars 2025 brosse un constat sans concession, tout en ouvrant des perspectives de transformation de l'offre fondées sur deux principes fondamentaux : le respect de l'égalité des droits et la reconnaissance de la diversité des parcours de vie. Ces constats et recommandations doivent nous inspirer et nourrir notre action.

Mais au-delà de ces difficultés, je ne voudrais pas conclure cet avant-propos sans rappeler que 2024 fut aussi une année de joies partagées. Des souvenirs forts, déjà un peu loin peut-être, mais qui nous ont rassemblés : les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, moments d'inspiration et de dépassement de soi, avec le passage de la flamme paralympique dans le Val d'Oise où HEVEA était présente ; et bien sûr, un événement marquant pour HEVEA : les 50 ans de l'ESAT, célébrés avec émotion, fierté et convivialité.

Que ce rapport moral et d'orientation soit l'occasion de renforcer davantage notre cohésion, de confirmer notre engagement commun, et de projeter ensemble HEVEA vers un avenir pérenne, plus juste pour tous, plus inclusif, plus humain.

Merci à toutes et à tous.

Xavier DUHOUX
Président d'HEVEA

Remerciements

Je souhaite remercier ici :

Le Conseil Départemental du Val d'Oise et particulièrement Madame Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil Départemental, Madame Laetitia BOISSEAU, 11ème Vice-présidente déléguée à l'Autonomie, Madame Véronique PELISSIER, 5ème Vice-Présidente, déléguée à l'Enfance et à la Famille ainsi que tous les professionnels du Conseil Départemental et de la MDPH.

Je remercie également Madame Laureen WELSCHBILLIG, Directrice de la Délégation Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé et Madame PELC, adjointe au responsable du département Autonomie.

Merci pour la confiance qui nous est faite.

HEVEA remercie aussi, les Maires des communes dans lesquelles HEVEA est implantée, pour leur collaboration à nos projets ou leurs participations dans nos Conseils de la Vie Sociale, soit à Cergy, Eaubonne, Ermont, Garges-lès-Gonesse, Jouy-le-Moutier, Mériel, Soisy-sous-Montmorency et Taverny.

J'adresse une pensée à toutes les personnes accompagnées dans nos établissements et services.

Je pense encore à toutes les familles qui nous ont confié leur proche, enfant ou parent, certaines depuis longtemps et d'autres cette année.

Je remercie tout spécialement Madame Carole FOUQUES Directrice Générale d'HEVEA, pour son formidable travail auprès du Conseil d'administration et des Directions d'établissement d'HEVEA.

Tous mes remerciements à :

Madame Christelle DEJARDIN, Directrice des Ressources Humaines ainsi que sa responsable des Ressources Humaines, Madame Emmanuelle BOYER, Madame Audrey MASSE, Directrice Qualité et des Systèmes d'Information, et son responsable des Systèmes d'information, Monsieur David GUERVIL, Monsieur Laurent SURCIN, Directeur Administratif et Financier et ses 2 responsables, Madame Magali BOTTAIS, responsable immobilier, Monsieur Pierre VEILLAT, responsable achat et gestion du patrimoine, et toute l'équipe du siège d'HEVEA.

Madame Virginie MENEUX, directrice du pôle / plateforme "Enfants, adolescents et jeunes majeurs" depuis le 1^{er} avril 2025.

Madame Emmanuelle VASCONI qui sera directrice du Pôle / plateforme « Jeunes adultes, adultes et personnes vieillissantes » en septembre 2025 et qui est aujourd'hui directrice de l'EANM La Charmille, du SAVS¹ la Hêtraie, du SAVS VPA, du SAVS Etap 'Appart, de l'Habitat Inclusif et du dispositif EMA-PADH, et ses chefs de service, Mesdames Julie DELAMOTTE, Cyrielle ECALARD, et Audrey MARTIN.

¹ SAVS : Service d'accompagnement à la Vie Sociale

Je remercie également les autres directeurs et chefs de service en poste à ce jour :

Monsieur Morgan AROUS, directeur de l'EAM²³ La Garenne du Val, de l'EAM l'Olivaie, du PCPE⁴ du SAMSAH⁵ et de l'EMA-TSA⁶ ses directrices adjointes, Mesdames Aïcha DJOUANI (EAM OLIVAIE) et Agnès LOZACH (EAM LA GARENNE DU VAL) ainsi que ses chefs de services, Mesdames Claire BARBINI, Emilie DUBOIS et Laura MACRET ainsi que Messieurs Yacine BENAMARA et Frédéric ZIRCON.

Monsieur Jean-Dominique BORDRON, directeur du Service de la Prévention Spécialisée, et de l'AEMO⁷ depuis le 1^{er} avril 2025, ainsi que ses chefs de service, Monsieur Benjamin LE DOZE, Mesdames Mandy BRAS, Claire CHOPELIN et Caroline TESTUT.

Madame Karine DE FAVERI, directrice du Centre Parental HEVEA, des MECS⁸ le Galilée et DEMAIN qui succède à Madame Virginie MENEUX depuis le 1^{er} avril 2025 et son chef de service, Monsieur Clément FLAMAIN.

Madame Isabelle PECHEREAU, directrice de l'EANM La Saulaie et son chef de service, Monsieur Alexandre OLENDAREFF.

Monsieur Richard SOENEN, directeur de l'ESAT⁹ La Hêtraie, du Dispositif Emploi Accompagné (DEA), des 2 CAVT¹⁰, et ses chefs de service, Madame Lydie ROUGIER, Messieurs Tarik HADDAK et Edouard OSTIN.

Nous remercions les directeurs et chefs de service ayant quitté HEVEA : Monsieur Laurent DUMESNIL, directeur de l'AEMO parti en retraite le 1^{er} avril 2025 et Madame Sybille RIVET, chef de service de l'AEMO.

Un grand merci à tous les professionnels des établissements et services d'HEVEA, sans qui rien ne serait possible, et qui prennent soin quotidiennement des personnes que nous accueillons.

Je tiens à remercier tous les administrateurs pour leur compétence, la qualité de leur travail mais surtout leur indéfectible engagement bénévole au sein d'HEVEA, malgré les années qui passent ; et plus particulièrement, Madame Marie-Paule PHOMMACHANH pour son travail indispensable et fidèle secrétaire de l'association ainsi que ses adjointes, Mesdames Michelle DUVAL et Anne-Marie ERMENEG.

Je remercie les administrateurs qui ont mis fin à leur mandat, Madame Christine MANSOUR et Monsieur Jean-Philippe HUGONENQ.

Toutes nos pensées vont à Monsieur Pascal ARRIBE qui nous a quittés en février 2024 dont l'expertise, l'amitié et l'engagement nous ont été précieux.

² EAM : Etablissement d'Accueil Médicalisé

³ EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé

⁴ PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

⁵ SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

⁶ EMA-TSA : Equipe Mobile d'Appui TSA

⁷ AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert

⁸ MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

⁹ ESAT : Etablissement ou Service d'Aide par le Travail

¹⁰ CAVT : Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail

Le Conseil d'administration tient à remercier Monsieur Pierre-Olivier MONTEIL pour son animation du Comité Consultatif et de Réflexion Ethique (CCRE) ainsi que tous les membres bénévoles travaillant au sein du Comité.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Manon PAGANO qui succède à Monsieur MONTEIL depuis son départ à la retraite en décembre 2024.

HEVEA, en bref

HEVEA, créée par des parents et amis d'enfants ou d'adultes en difficulté ou en situation de handicap, est une association Loi 1901 implantée dans le Val d'Oise. Elle intervient dans les champs du handicap et de la protection de l'enfance et gère 23 établissements, services et dispositifs.

HEVEA en résumé :

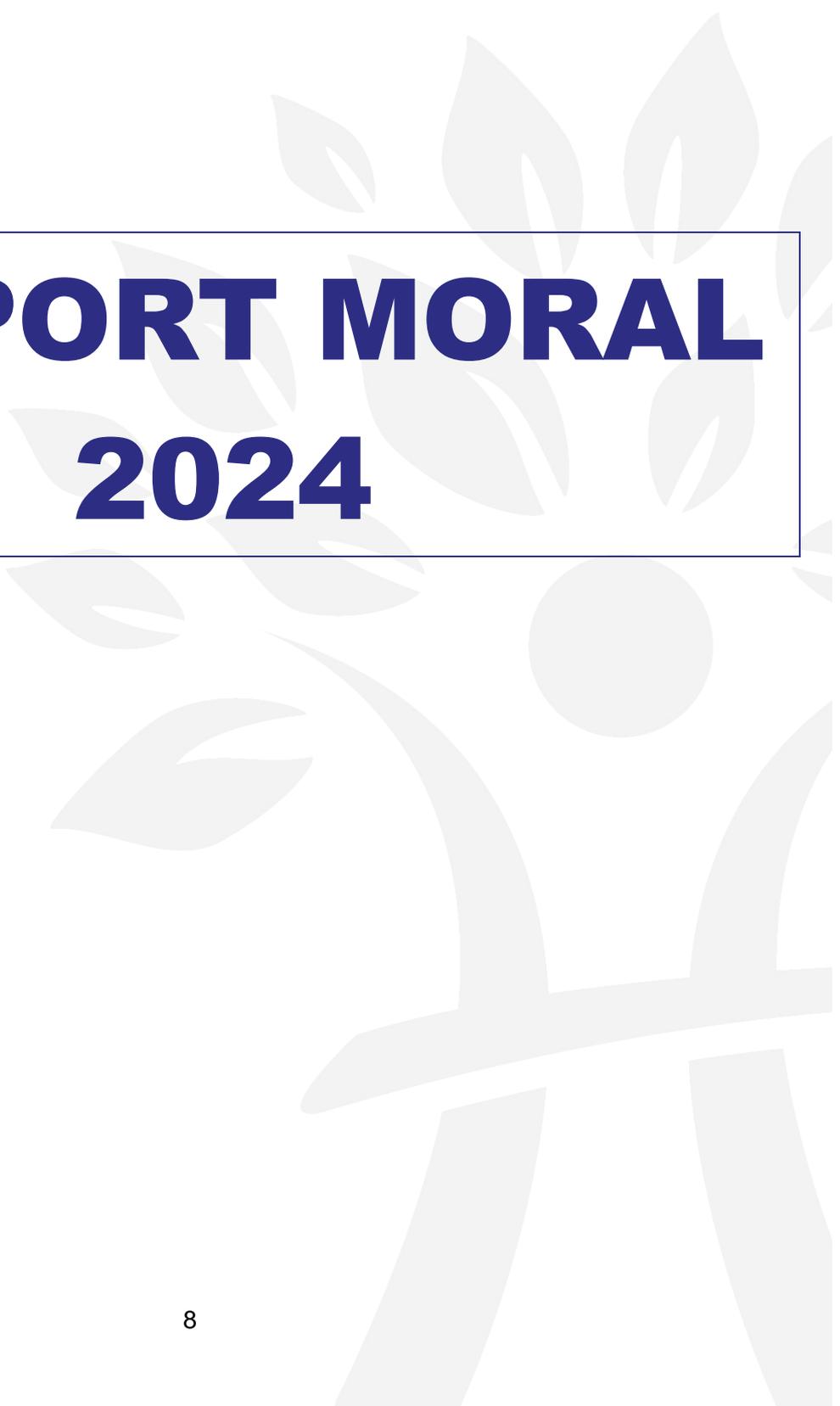
- 137 Adhérents
- 18 Administrateurs
- 1 Projet Associatif
- 1 Charte Ethique
- 1 Comité Consultatif et de Réflexion Ethique (CCRE)
- 23 établissements, services et dispositifs

- Une implantation sur 8 communes :
 - o Eaubonne
 - o Cergy
 - o Ermont
 - o Garges-Lès-Gonesse
 - o Jouy-le-Moutier
 - o Mériel
 - o Soisy-sous-Montmorency
 - o Taverny

- 321 professionnels (en ETP)

- Plus d'un millier de Personnes Accompagnées

- Budget de fonctionnement : 31.8 M€



RAPPORT MORAL

2024

1. Vie de l'Association et de ses commissions

1.1 Les adhérents et bénévoles

- **Les adhérents** : Au 31 décembre 2024, l'Association HEVEA compte **137 adhérents**.



Les nouveaux adhérents parents ou amis bénévoles bénéficieront d'une meilleure connaissance de l'association et de ses missions. Ils sont invités aux manifestations organisées par HEVEA. Ils sont les forces vives de l'association et peuvent être de futurs candidats à un possible poste d'administrateur/trice.

- **Les bénévoles** : Ils rejoignent l'association au cours d'évènements festifs ou de récoltes de fonds comme pour l'Opération Brioches, et à des actions en faveur des personnes accueillies.

1.2 Le Conseil d'administration

En 2024, à HEVEA, les réunions ont été organisées en présentiel au sein de l'association. Nous avons travaillé dans la convivialité et la richesse des échanges du Conseil d'administration.

- 5 réunions de Bureau
- 4 réunions du Conseil d'Administration
- De nombreuses réunions de commissions, dont la fréquence répond à l'actualité.
- Réunions du Comité Consultatif et de Réflexion Ethique (CCRE)

1.3 Les décisions du Conseil d'administration

Lors de ses différentes réunions, le Conseil d'administration :

AVRIL 2024

- ✓ A validé la proposition d'affectation de résultat à soumettre à l'Assemblée Générale après en avoir délibéré et pris connaissance de la présentation financière de 2023.
- ✓ A validé pour la campagne d'investissement des exercices 2024 à 2030, la méthodologie du recueil des besoins et sa traduction financière dont le détail est présenté en séance.
- ✓ A approuvé à l'unanimité le recrutement d'un poste de directeur adjoint de Monsieur AROUS.
- ✓ A approuvé à l'unanimité la lettre d'intention adressée à la Mutuelle la Mayotte pour le projet « Cube Virtuel ».
- ✓ A approuvé à l'unanimité la candidature de Philippe MAHLER au poste de rapporteur de la Commission Qualité.
- ✓ A approuvé à l'unanimité l'intégration de Laurence JOUSSEAUME au bureau.
- ✓ A approuvé à l'unanimité la candidature de Dominique IVKOVIC au poste de titulaire du Collège 1 au CDCA¹¹.
- ✓ A approuvé à l'unanimité la candidature de Xavier DUHOUX au CNCPH¹²
- ✓ A approuvé à l'unanimité la candidature de Dominique IVKOVIC au COMEX MDPH¹³

JUIN 2024

- ✓ A approuvé à l'unanimité le plan de développement des compétences pour l'année 2025.
- ✓ A approuvé à l'unanimité la validation des charges nettes projetées dans l'EPRD¹⁴.
- ✓ A approuvé à l'unanimité l'ordre du jour, le rapport moral et d'orientation pour l'Assemblée Générale du 20 juin 2024.
- ✓ A approuvé à l'unanimité le Projet Associatif 2024-2029.
- ✓ A approuvé à l'unanimité l'intégration de Philippe MAHLER au Bureau
- ✓ A approuvé l'organisation en 2 pôles / plateformes enfants / adultes.

¹¹ CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

¹² CNCPH : Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

¹³ COMEX MDPH : Commission Exécutive de la Maison Départementale des Personnes Handicapées

¹⁴ EPRD : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses

SEPTEMBRE 2024

- ✓ A validé à l'unanimité la Charte d'évènements porteurs de risques
- ✓ A approuvé à l'unanimité la modification du règlement intérieur du CCRE

DECEMBRE 2024

- ✓ A approuvé à l'unanimité la présentation des éléments et engagement dans le CPOM¹⁵ avec proposition financière, dépenses prévues sachant que des éléments financiers seront ajustés.
- ✓ A validé, après délibération, à la majorité moins une voix de l'octroi de la prime Ségur pour les apprentis.
- ✓ A validé la création de la commission Ressources Humaines à la majorité moins une abstention.
- ✓ A validé à l'unanimité le projet de service 2025-2029 de l'AEMO.
- ✓ A validé à l'unanimité les deux projets d'établissement CAVT 2025-2029 (CAVT EVO de Garges Les Gonesse et CAVT VPA de Cergy).
- ✓ A validé à l'unanimité, après délibération, le projet de service du PCPE 2025-2029.
- ✓ A validé à l'unanimité le budget de 13.000 euros maximum, pris en charge par l'association, pour l'organisation d'un événement à l'attention des salariés HEVEA.

¹⁵ CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

1.4 Les travaux des commissions

Commission Communication



Les travaux de 2024 ont principalement porté sur la construction du nouveau site internet d'HEVEA qui a été mis en ligne en octobre 2024

Ils ont été menés en partenariat avec la société ORKINEO que nous avons choisie pour assurer la création et la maintenance de ce site qui est un véritable outil de valorisation et de communication sur la grande variété des actions d'HEVEA. Cette collaboration est très fructueuse avec ce partenaire dont l'expertise nous est précieuse.

La mobilisation de professionnels et d'administrateurs sur la réflexion conduite pour la création de ce site et son évolution a été tout à fait significative avec des choix de textes, d'illustrations et de dossiers à mettre en lumière qui montrent la richesse de la réflexion conduite à HEVEA.

La Directrice des Ressources Humaines et ORKINEO ont apporté un soin particulier à la publication en ligne des offres d'emploi pour en faciliter l'accès et en renforcer l'attractivité ; L'objectif est d'attirer de nouveaux talents.

La mise en exergue des actualités d'HEVEA avec la publication d'articles des Feuilles a été entreprise et continue en 2025 ainsi que le développement de la présence d'HEVEA sur LinkedIn.

Le cadre pour la construction des nouveaux outils de communication d'HEVEA a été poursuivi de façon concomitante avec la finalisation de la nouvelle charte graphique et sa mise en œuvre pour tout document et mails d'HEVEA.

Le comité de rédaction de la Feuille HEVEA a continué ses travaux avec régularité avec des professionnels engagés des différents établissements et services d'HEVEA, des familles et administrateurs. La composition du comité de rédaction s'est modifiée avec l'arrivée de nouveaux membres durant l'année, remplaçant des anciens ou représentant de nouveaux services. Les échanges sont toujours conduits dans la bienveillance et la coopération.

Le choix des thèmes pour chaque dossier traité dans la Feuille s'est fait en commission de façon fluide ; ils sont toujours validés en bureau. Ils traitent d'une question transversale aux établissements et services de l'association afin d'en montrer la diversité et la richesse mais également l'innovation. Les membres de la commission, professionnels, familles, voire administrateurs sont réactifs dans la rédaction des articles. La recherche d'illustrations des pages reste parfois compliquée car il convient de s'assurer du respect du droit à l'image de chacun d'autant que certains articles sont repris sur le site internet d'HEVEA ce qui leur donne une autre dimension. Un expert peut être sollicité pour apporter sa contribution dans le traitement du dossier. Ainsi Delphine DORÉ-PAUTONNIER, Directrice de Promotion Santé Ile France a introduit le dossier de la Feuille n° 22.

La Feuille n° 21 qui a porté sur les 10 ans d'HEVEA est parue en janvier 2024. Cette journée qui a réuni de nombreuses personnes accompagnées, professionnels, familles, administrateurs et partenaires d'HEVEA de tous les établissements et services a été une belle réussite.

La Feuille n° 22 a été consacrée au sport en cette année des jeux olympiques et paralympiques dans son dossier central : valorisation du sport à HEVEA tout au long de l'année et suivi de la flamme olympique. L'anniversaire des 50 ans de l'ESAT la Hêtraie a également été mis à l'honneur dans cette Feuille.

Catherine RICHET,
Rapporteuse de la Commission Communication

Commission Protection de l'Enfance



Mise en place en 2024, elle vise à développer un espace de réflexion spécifique au sein d'HEVEA afin de conforter ce qui existe déjà, tant dans l'action que dans la réflexion, partager sur les difficultés du public pris en charge, et mieux appréhender les enjeux de ce secteur afin que la protection de l'enfance soit plus développée au sein de la stratégie de l'association et ainsi mieux soutenir les professionnels.

La protection de l'enfance concerne une minorité de salariés au sein d'HEVEA mais plus de la moitié des personnes accompagnées.

Renforcer la synergie autour des questions de l'enfance, de la parentalité et permettre de construire une visée stratégique sur ces questions afin de formuler de nouvelles propositions sont des enjeux majeurs.

La commission s'est réunie deux fois en 2024, en juin et en octobre. La commission s'est fixée des objectifs prioritaires : la meilleure connaissance des administrateurs sur la protection de l'enfance afin de mieux appréhender les enjeux du secteur pour mieux soutenir les projets et être force de propositions auprès des instances tutélaires.

Il convient donc de mener des contributions régulières au sein de l'association, développer l'information ce qui a été assuré par les Directeurs lors du séminaire administrateurs / directeurs de janvier 2025.

HEVEA est adhérente à la CNAPE (Convention Nationale des Associations de la Protection de l'Enfance) et a participé à l'appel des 400 000 qui a mobilisé en octobre dernier pour une meilleure prise en compte des enfants relevant de la protection de l'enfance.

Le travail conduit à HEVEA a été mis en valeur lors du collectif 95 par la présentation du travail à DEMAIN, sur les mineurs non accompagnés ainsi qu'avec la participation d'HEVEA à la journée sur la périnatalité en octobre. Cette commission, composée de directeurs et d'administrateurs qui se veut un lieu ouvert à la réflexion sur ce champ de la protection de l'enfance, élargit sa composition à des chefs de service en 2025.

Catherine RICHET,
Rapporteuse Commission Protection de l'Enfance

Commission Familles et Adhérents



La commission familles d'HEVEA est ouverte aux personnes bénévoles qui désirent s'investir dans l'action de l'Association. Actuellement, elle est essentiellement composée de familles ayant un de leur proche accompagné dans un des établissements et services de l'association HEVEA.

La commission est un lieu d'animation, d'informations mutuelles, de soutien interpersonnel, d'accueil, d'écoute et d'échanges.

Les actions de la commission viennent en complément des initiatives prises dans les établissements et services d'HEVEA et sont décidées en accord avec le Conseil d'Administration.

Constats en 2024 :

Les membres **actifs** en 2024 sont au nombre de 13. Ils ont participé :

- A la journée sportive inter établissements et services organisée par les professionnels d'HEVEA pour les personnes accompagnées ;
- Aux 50 ans de l'ESAT ;
- À l'inauguration de la Saulaie ;
- Au comité de rédaction de la feuille HEVEA ;
- A l'exposition peinture à l'Oliveaie.

Nous avons tenu **24 points rencontres un jeudi sur 2** à partir de 9h45 au Local associatif situé au 31 rue de Maurecourt à Jouy le Moutier.

Les projets menés en 2024 ont été les suivants :

- Réflexion sur la formation pouvant être apportée aux différents élus CVS¹⁶, une recherche a été faite sur ce sujet et devrait être retravaillée dans le cadre de la feuille de route de l'Association.
- Propositions de rencontres avec les familles de l'Oliveaie suite à la transformation des établissements de l'Oliveaie et de la Saulaie pour la création d'un nouveau CVS.
- Travail sur les rapports d'activité des établissements pour mieux connaître les familles et les aidants.

Au sein des points rencontres du jeudi matin au-delà des temps de partages où chacun peut s'exprimer, différents sujets ont été abordés et travaillés en 2024. Des échanges ont eu lieu sur les thématiques suivantes :

- Informations juridiques (habilitation familiale, mesures de protection, accès et maintien des droits) ;
- Retour sur les colloques, sorties, films.
- Echanges sur les associations partenaires : UNAFAM (mode d'accompagnement pair aide, informations sur le guide 2024), UNAPEI sur les webinaires par exemple l'UNAFAM (modes de protection dispensés par FRAGILIS), le CRAIF (Centre de Ressources Autisme Ile de France) ;

¹⁶ CVS : Conseil de la Vie Sociale

- Des réflexions autour : du vieillissement des personnes en situation de handicap, sur le consentement ;
- En intra : informations sur le site, sur les vidéos (ESAT) et podcasts, sur les établissements et services d'HEVEA ainsi que sur les nouveaux dispositifs.
Réflexions sur les circuits de la communication au moment du décès d'une personne accompagnée, sur l'accompagnement des personnes accompagnées et des professionnels lors des changements d'établissements ;
- Sur les CVS, réunions pré CVS.

En 2024, la commission familles comporte 3 administrateurs membres du Bureau et 6 membres du CA ; ils remontent aux administrateurs et à la Direction Générale des questionnements, interpellations et inquiétudes des familles. Ils font des propositions au Conseil d'Administration, retenues ou non.

- 2 membres de la commission et du Bureau participent au Conseil Départemental sur la Citoyenneté et l'Autonomie, notamment sur la thématique du soutien aux aidants et le vieillissement des personnes en situation de handicap.

Lors du 1er semestre 2025, 4 nouvelles familles ont assisté à différents points rencontres.

Projets pour 2025 :

- Initier des événements festifs au sein des établissements,
- Participer à la fête du sport inter-établissements,
- Participer à la réflexion sur une journée d'information et partage à destination des élus CVS,
- Parvenir à rencontrer les familles dont les proches sont accompagnés et accueillis dans les établissements et services de HEVEA :
 - Par l'envoi d'un questionnaire dans l'objectif de mieux cerner les familles et leurs attentes ;
 - Par une proposition de cafés rencontres des familles des nouvelles personnes accueillies et accompagnées.
- Mieux comprendre les spécificités des établissements et services au sein de l'association. A ce titre, la commission souhaiterait reprendre les visites des établissements et services.

Notre commission est ouverte aux familles au sens large, proches aidants et adhérents.

Tous les membres de la commission familles œuvrent pour le mieux-être des personnes accueillies dans les établissements et services d'HEVEA. Leur qualité de vie doit être la priorité de tous.

Afin de mieux répondre aux préoccupations des familles, la commission invite **toutes** les familles à se joindre à eux.

Nous souhaitons rappeler qu'une association existe aussi par le nombre de ses adhérents. Il est possible d'adhérer via le nouveau site d'HEVEA, soit par courrier (le bulletin se trouve dans la feuille d'HEVEA) ou soit en contactant l'association au 01.34.43.12.92 pour de plus amples informations. Le montant de la cotisation est à partir de 10 euros par an.

Les familles d'HEVEA peuvent nous rencontrer ou nous contacter via association@hevea-asso.fr

Anne-Marie ERMENEG
Rapporteuse de la Commission Familles et Adhérents

Rôle et composition de la commission



La commission « Projet et Développement » est une instance de réflexion, d'étude et de coordination. Tout au long de l'année 2024, elle s'est mobilisée pour accompagner les évolutions des établissements de l'association, anticiper les besoins des publics accompagnés et porter des projets de transformation, de création ou d'extension d'établissements et de services, en lien avec les parties prenantes internes et externes.

Elle est composée des administrateurs suivants :

Mariette CHAPUS, Michelle DUVAL, Laurence JOUSSEAUME, Jean-Pierre LEGUEIL, André ROMEDENNE, Bernard SEJOURNET.

Des administrateurs invités et des professionnels concernés par les sujets à l'ordre du jour participent également aux travaux.

La commission s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2024.

Synthèse des actions menées

➤ Suivi et accompagnement de projets en cours

Ouverture de deux nouveaux dispositifs HEVEA en septembre 2024 :

- **Équipe Mobile d'Appui (EMA-TSA) - 15 places médicalisées.**
Ce dispositif accompagne les professionnels intervenant auprès d'adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), en situation complexe ou en rupture de parcours. L'équipe intervient à domicile, en établissement médico-social (ESSMS) ou dans tout autre lieu de vie, en lien avec les familles et les partenaires concernés.
- **Maison inclusive « Hors Les Murs » rattachée à l'EAM La Garenne du Val – 11 places médicalisées (dont 1 en accueil temporaire).**

Située dans une zone pavillonnaire à Chaumontel, cette maison aménagée et adaptée permet un accompagnement individualisé à domicile, en parallèle d'un accueil au sein du service Hors Les Murs. L'équipe éducative travaille en lien constant avec les familles et les proches aidants.

➤ Suivi des établissements existants

Lors de la réunion du **15 mai 2024**, les équipes ont présenté à la commission, les bilans d'activités des dispositifs suivants :

- **Hors les Murs EAM Olivaie – 18 places (dont 2 en accueil temporaires)**
Le service accompagne 13 personnes en file active présentant des troubles du spectre autistique ou des troubles psychiques, sur site ou à domicile. L'accompagnement est flexible, modulé selon les besoins évolutifs des personnes et de leurs proches aidants. Malgré des difficultés de recrutement, notamment pour l'accueil temporaire, un apaisement notable des situations accompagnées a été constaté.

- **SAMSAH – 35 places**

Ce service accompagne des adultes en situation de handicap avec troubles du spectre autistique ou troubles psychiques, orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). L'équipe assure un accompagnement individualisé et/ou collectif autour de la vie quotidienne, sociale, ainsi qu'une coordination autour des soins.

➤ **Réunions de réflexion méthodologique et d'outils de suivi**

Les réunions des **27 septembre** et **11 novembre 2024** ont été consacrées à la structuration du suivi des projets complexes. La commission a travaillé à l'élaboration de documents de suivi pour les projets dits « importants », utiles à la fois pour le pilotage en commission et le reporting auprès du Conseil d'administration.

Dans ce cadre, une formation spécifique a été suivie par un membre de la commission afin d'améliorer la maîtrise de la méthodologie « mode projet » et de mieux appréhender les exigences des projets complexes auxquels l'association répond désormais régulièrement.

➤ **Positionnement stratégique sur les projets**

Lors de la réunion du **9 décembre 2024**, deux points majeurs ont été abordés :

- **Projet « Ressourcerie La Boucle »**

La commission a décidé de se retirer de ce projet initié suite à un appel à projet en 2021, en raison de financements incertains de la part de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS) et d'une gouvernance floue impliquant trop d'acteurs, rendant difficile toute projection en matière de viabilité économique.

- **Appel à candidature – Plateformes de répit (ARS Val-d'Oise)**

L'Agence Régionale de Santé a lancé un appel à candidature pour la création de **deux plateformes d'accompagnement et de répit aux aidants** sur les secteurs de Cergy/Pontoise/Argenteuil et Montmorency/Beaumont. Ces plateformes ont pour vocation de devenir un interlocuteur unique pour tous les aidants sur le territoire, en centralisant l'information et en proposant une offre de services adaptée après évaluation des besoins.

La commission a donné un avis favorable à l'élaboration d'une réponse, considérant que la question des aidants s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de développement de l'association. Une réponse est attendue au premier semestre 2025.

Laurence JOUSSEAUME
Rapporteuse de la Commission Projets et Développement



La commission se compose de trois administrateurs : Didier HUMBERT, Laurence JOUSSEAUME et Michelle DUVAL. Ses membres travaillent avec les professionnels concernés et aussi de façon transverse avec les commissions Projets et Finances ; notamment lors des réponses aux appels à projets Agence Régionale de Santé et/ou Conseil Départemental.

Éléments marquants des postes Achats et Gestion du Patrimoine

L'année 2024 marque le début d'une nouvelle période, cette fois-ci de 7 ans en ce qui concerne les plans pluriannuels d'investissement, plus de 420 lignes d'investissements sont prévues de 2024 à 2030 tous établissements confondus.

Déménagements d'établissements

Concernant cette année 2024, nous avons pu réaliser de beaux projets avec le déménagement notamment de l'établissement « DEMAIN » du site du Petit Albi vers le site du BEAUFAY à Cergy où se trouvaient déjà les locaux de la MECS GALILEE et du CENTRE PARENTAL. Nous avons eu l'opportunité d'acheter un plateau de bureau au RDC de ce bâtiment qui a par la suite été rénové par nos équipes techniques et des artisans partenaires. Ce regroupement des établissements sur un même site favorise une synergie entre les équipes et un travail collaboratif de qualité.

Un autre déménagement a pu avoir lieu sur 2024, celui des locaux historiques de l'ADPJ situés avenue Jean Richepin à Ermont vers Eaubonne, avenue de Paris, dans des locaux mieux adaptés au niveau accessibilité, plus spacieux et fraîchement rénovés. Nous avons eu la possibilité de louer ces locaux appartenant au Bailleur ERIGERE grâce au partenariat de confiance que Magali BOTTAIS, Responsable Immobilier d'HEVEA a pu développer avec eux sur sa partie « immobilier locatif ».

Le Service d'Accueil de Jour de la SAULAIE a, quant à lui, quitté les locaux de l'OLIVAIE pour intégrer l'ex- « pôle médical » qui a fait lui, le chemin inverse. La réappropriation de ces espaces a généré quelques travaux pour permettre aux équipes de pouvoir s'installer confortablement dans ces nouvelles pièces (changement des sols, remise en peinture, renouvellement des faux plafonds).

Parc automobile

Au niveau de notre Parc Automobile qui compte désormais presque 130 véhicules, nous avons pu remplacer une partie de notre parc vieillissant par des véhicules neufs, cela concerne sur 2024 une vingtaine de véhicules.

Parc Téléphonique et informatique

Concernant le parc informatique et téléphonique, bon nombre de PC vieillissants ont pu également être remplacés. De nouveaux équipements comme un bornage réseau WIFI à la CHARMILLE ou un nouveau système de téléphonie fixe ont pu être installés à l'ADPJ afin de s'adapter à l'évolution technologique de ces installations. La fin du Réseau Téléphonique Cuivre (RTC) nous amène également à devoir faire évoluer nos installations téléphoniques vers des solutions nouvelles, c'est pourquoi nous migrons progressivement tous nos systèmes téléphoniques vers des systèmes IP.

Achats d'équipements et travaux divers

Il y a eu également des investissements conséquents pour équiper certains locaux de systèmes de climatisation réversible comme la Salle « Théâtre » sur notre site de Jouy le moutier ou encore dans les salles à manger de la Saulaie. Ces équipements vont notamment permettre d'assurer un confort aux résidents, particulièrement lors de fortes chaleurs l'été, afin de pouvoir se restaurer ou d'effectuer des activités dans des pièces avec une température toujours agréable.

D'un point de vue sécurité, sur l'OLIVAIE, nous avons dû, pour nous adapter à l'évolution de la population accueillie rehausser les clôtures des terrasses à l'étage permettant d'exploiter ces espaces sans risques pour les résidents. Sur la CHARMILLE, les dispositifs de commande des portes Coupe-feu ont été renouvelés pour assurer la protection du bâtiment en cas d'incendie.

Toujours au niveau des équipements, nous avons renouvelé sur l'ESAT une grosse machine à laver professionnelle ainsi que la chaudière du bâtiment principal. Du matériel a également été remplacé au sein de la Cuisine centrale à Jouy le moutier (Containers de maintien en température, éplucheuse). D'autres petits équipements ont pu être achetés notamment pour le CAVT de Cergy pour ses ateliers techniques (tondeuse, débroussailluse, table de cuisson, machine à coudre, surfileuse).

Relativement aux différents travaux effectués sur nos différents sites, il y a eu des travaux de réfection de toiture réalisés à l'ESAT sur la toiture terrasse de la Blanchisserie, des allées en bitume ont été refaites à LA GARENNE DU VAL et des espaces de restauration ont été rénovés au SAJ de la SAULAIE.

Projet de construction

Concernant la construction à venir de l'UR-TSA¹⁷, le permis de construire nous a été accordé fin janvier 2024. Les travaux devaient démarrer courant du deuxième semestre 2024 mais quelques soucis d'ordre administratif et contractuel avec notre Architecte missionné au départ pour ce projet ne nous ont pas permis de tenir ces délais. Une reprise du projet avec notre Architecte partenaire depuis une quinzaine d'années ARCHIVAL devrait se concrétiser début 2025 pour un démarrage des travaux envisagé au début du second semestre 2025.

Achat de terrain

Nous sommes devenus sur l'année 2024, propriétaire d'un terrain de 582 M² situé 25 rue de Maurecourt à Jouy le moutier. Ce terrain est voisin de notre parking Visiteurs. Il n'y a pour le moment pas de projet particulier envisagé sur celui-ci.

Éléments marquants de l'immobilier

Les bailleurs

Depuis 2022, des démarches sont entreprises pour faire connaître l'association HEVEA auprès des élus locaux (essentiellement de l'agglomération de Cergy), des bailleurs sociaux et des agences immobilières locales.

Il en ressort un lien particulier avec deux bailleurs qui ont à cœur de nous accompagner dans nos projets et/ou nos urgences en matière de logements : ERIGERE et SEQENS.

Une agence de Pontoise se démarque également, il s'agit de GESTIL.

Cependant, certains bailleurs sociaux, comme SEQENS, ont perdu la possibilité d'attribuer des logements en direct aux associations du fait d'une restructuration nationale dans le processus de gestion de flux des logements sociaux. SEQENS nous a informés que nous n'en aurons plus à l'avenir.

Les logements

Cependant, dans la continuité des démarches entreprises l'année dernière, et grâce à l'engagement de certains bailleurs (sociaux et agences immobilières), un certain nombre de logements nous a été attribués en location :

- 4 appartements au nom propre des usagers
- 7 appartements au nom d'HEVEA pour l'Habitat Inclusif
- 4 appartements au nom d'HEVEA pour le SAVS Etap Appart
- 2 appartements au nom d'HEVEA pour le dispositif DEMA/IN
- 1 appartement au nom d'HEVEA pour le Centre Parental

¹⁷ UR-TSA : Unité Résidentielle TSA

Malgré le refus de la mairie de Pontoise du projet d'Habitat Inclusif dans le quartier des Louvrais à Pontoise, ERIGERE reste fidèle à ses engagements et nous a proposé des logements pour étoffer notre 2^{ème} Habitat Inclusif, ainsi qu'un petit studio à titre de local d'animation.

Nous travaillons actuellement sur 3 projets neufs sur la ville de Jouy le Moutier où Monsieur FLORCZAK, le maire, nous a positionnés. Ceux-ci nous permettront au terme de 2027 et/ou 2028 d'obtenir 22 logements (8+8+6).

L'immobilier professionnel

En collaboration avec Pierre VEILLAT, nous avons finalisé le 26 juin 2024 la signature de bail avec ERIGERE pour le local professionnel d'Eaubonne en remplacement de celui d'Ermont.

Il s'agit d'un local de plain-pied de 337m², de 2 surfaces d'archivage de 32m² et 42m² et de 20 places de parking en sous-sol.

Nous avons acquis des nouveaux locaux pour le service de DEMAIN qui en a pris possession le 31 mai 2024. Ces locaux se situent dans le même bâtiment que le CENTRE PARENTAL HEVEA et la MECS le GALILEE, ce qui permet de regrouper sur le même site l'ensemble de l'établissement.

Dans le cadre du projet Hors Les Murs de Mériel, nous avons mené des recherches, fait des sélections et des visites puis supervisé la signature du bail de la maison de Chaumontel et participé à l'état des lieux d'entrée.

Dans le cadre de projets éventuels à venir, nous avons mené une étude sur la possibilité que l'association se porte acquéreur de 2 terrains mitoyens en proximité de l'ESAT. Nous n'avons finalement pas donné suite car le prix d'un des terrains était bien supérieur au prix de marché.

Actions diverses

Comme chaque année depuis 2022, nous avons fait le renouvellement de l'Agrément d'Intermédiation Locative qui nous permet de pratiquer la sous-location et l'hébergement dans les dispositifs d'Habitat Inclusif, le SAVS ETAP APPART et le SAVS VPA.

En collaboration avec les équipes des SAVS, nous initions, renouvelons ou enrichissons les demandes de logement social au nom des usagers.

Avec l'ensemble des copropriétaires du Beaufay et l'approbation de Madame MENEUX, nous avons fait le choix de sortir du contrat de syndic professionnel FONCIA et d'opter pour un fonctionnement de syndic bénévole en vue d'assainir les comptes et de faire des économies.

Michelle DUVAL, rapporteure de la Commission Patrimoine et Immobilier

Pierre VEILLAT, Responsable Achats

Magali BOTTAIS, Responsable Immobilier

Commission Ressources Humaines



En 2024, les membres du Conseil d'Administration ont eu à délibérer, voire à statuer sur des situations relevant du domaine des Ressources Humaines.

Les décisions à prendre en matière de personnel ont nécessairement un impact sur :

- Le budget, en raison des augmentations salariales à accorder ;
- La qualité de vie au travail, en raison de l'évolution de l'organisation interne ;
- La stratégie d'évolution des Ressources Humaines en raison, des recrutements destinés à réduire le nombre de postes vacants et à renforcer les métiers dits « sensibles ».

Si la présentation des dossiers est toujours très professionnelle et argumentée par l'administration, avec une analyse approfondie des sujets, certaines thématiques nécessitent une vulgarisation du langage RH utilisé pour adapter et rendre accessible à des administrateurs non spécialistes du domaine, les impacts que pourraient engendrer leur vote.

Par ailleurs, quelques administrateurs et la Direction Générale procèdent à l'ultime entretien de recrutement des directeurs d'HEVEA. Le projet est de formaliser la création de la Commission RH en ajoutant au processus de recrutement, les sujets RH d'actualité.

Dans un contexte où les enjeux humains sont au cœur des préoccupations de l'association pour veiller à assurer un accompagnement de qualité auprès des jeunes et adultes accompagnés, la création d'une commission RH est apparue comme une nécessité stratégique.

Les membres du Conseil d'Administration sont d'ores et déjà impliqués dans les processus de recrutement des Directeurs et régulièrement informés de certaines décisions stratégiques, notamment les orientations annuelles en matière de formation. La commission RH vient donc consolider et formaliser cette implication, en lui donnant un cadre de réflexion plus large, régulier et approfondi. De ce fait, elle pourra rendre compte plus régulièrement au Conseil d'Administration et expliquer de manière plus accessible les sujets RH afin de les partager.

Cette initiative est née en réponse à une sollicitation de la DG et la DRH auprès de plusieurs membres du Conseil, dans un contexte où une situation stratégique complexe nécessitait un arbitrage entre deux scénarii, aux conséquences RH et budgétaires importantes. Cette expérience a mis en lumière l'importance d'un espace dédié à l'analyse et à la discussion des enjeux humains à moyen et long terme.

La commission RH aura pour mission de suivre les grandes lignes de la gestion des ressources humaines, de nourrir la réflexion stratégique à partir des réalités de terrain, et de formuler des recommandations sur des sujets aussi variés que la gestion des compétences (GEPP), la formation, la QVT (Qualité de Vie au Travail) ou encore le dialogue social. Elle contribuera ainsi à renforcer l'efficacité de la gouvernance de l'association et à assurer la cohérence entre la feuille de route élaborée par les administrateurs et les attentes des professionnels de terrain pour permettre un accompagnement de qualité. Des situations RH complexes (notamment des contentieux) peuvent être exposées et la commission RH permettra d'aider à la prise de décision.

Dominique IVKOVIC
Rapporteuse de la Commission Ressources Humaines

Christelle DEJARDIN
Directrice des Ressources Humaines



L'organisation de la démarche qualité d'HEVEA est actuellement la suivante :

1. Les acteurs principaux :

La Commission qualité, composée de membres du Conseil d'Administration, de la Directrice Qualité et de la Directrice Générale de l'association, est informée de la mise en œuvre de la démarche qualité, représente le CA et prépare la validation par le CA des décisions les plus importantes,

La Direction Qualité participe aux réunions de la Commission qualité et « manage » le système qualité associatif (établir les outils, la démarche, assurer la diffusion et accompagner la mise en pratique). Elle accompagne également les réponses aux critères d'Évaluations Externes,

Les Directions d'Établissements et Services garantissent la qualité des accompagnements et la mise en place de la démarche d'amélioration.

Le Comité de Pilotage qualité élabore le plan d'actions prioritaires de l'établissement ou du service.

Les référents qualité : *25 professionnels sur l'ensemble des établissements, services ou dispositifs dont le rôle consiste à faciliter la mise en place de la démarche qualité et à assurer le suivi et le traçage de la démarche.*

Les équipes de professionnels participent à la qualité et à l'amélioration des accompagnements au quotidien.

2. La Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ)

Elle est structurée dans la Feuille de Route du Responsable Qualité et prévoit :

- ✓ Un diagnostic des accompagnements et l'identification des axes d'amélioration (projet d'établissement, évaluation externe, déclaration d'évènement indésirable, etc.),
- ✓ Une validation en COPIL qualité des actions prioritaires,
- ✓ La désignation des pilotes et délai de réalisation en équipe pluridisciplinaire,
- ✓ La structuration et le déploiement des actions,
- ✓ Un bilan des actions et de la démarche globale.

Les actions entreprises en 2024 peuvent être regroupées en trois catégories :

1. Mise à jour et renforcement du « fonds documentaire » Qualité :

- Les Projets d'Établissement suivants ont été validés : CAVT EVO – CAVT VPA – PCPE et AEMO. Il est à noter que ces documents sont l'un des éléments essentiels des évaluations externes à venir. Le projet du « SAVS la Hêtraie » a été travaillé lors de 8 réunions du comité projet de service. De nombreux éléments ont été mis au travail par les équipes. Avec l'organisation rénovée d'HEVEA en pôles et l'opportunité d'étayer la réflexion sur les bonnes pratiques d'accompagnement en SAVS ; ces éléments mis au travail vont être rédigés et échangés avec les équipes des 3 SAVS courant 2025 pour validation.
- La Procédure d'engagement à la déclaration d'EPR. En rédigeant et en validant ce document HEVEA incite toute personne concernée, professionnel, personne accompagnée, famille, bénévole, ... à déclarer un incident porteur de risque dans le système qualité et rappelle que cette déclaration n'a d'autre but que d'en permettre une analyse qui débouchera ensuite sur un plan d'action visant à améliorer la qualité de l'accompagnement offert par HEVEA.

- Procédure disparition et Procédure de préparation aux évaluations externes.
- Approbation de la charte d'administration du Système Informatique de HEVEA

2. Suivi et Analyse des évènements porteurs de risques

Pour l'année 2024, année de lancement de la nouvelle procédure de déclaration et de gestion des évènements porteurs de risque et de la charte d'engagement à la déclaration, 52 déclarations ont été effectuées, 48% d'entre elles concernent le circuit du médicament, 42% l'accompagnement socio-éducatif ou des conduites à risques des personnes accompagnées (Trouble Du Comportement, sortie à l'insu des professionnels, chutes, conflits, autres). 37 % des situations ont été analysées.

Concernant le circuit du médicament un accompagnement par l'OMEDIT¹⁸ de deux établissements de l'association, l'analyse des EPR sur le circuit du médicament et la mise en place d'un comité médicament ont permis de réfléchir les organisations assurant la sécurisation du circuit et particulièrement la distribution.

Le système qualité sur le circuit du médicament est en cours d'élaboration (2 procédures, 2 chartes, 5 modes opératoires et 2 modèles de documents). Ce système qualité servira de modèle et de base pour l'ensemble des hébergements de l'association.

3. Gestion de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité

Les référents qualité sont nommés sur tous les établissements, plusieurs changements ont eu lieu dans l'année.

Les COPIL qualité des établissements ne se sont pas tous réunis

- Une dynamisation de la démarche est à réaliser en 2025.

Les actions à entreprendre et à continuer en 2025

1. Renforcement du « fonds documentaire » :

- Finaliser la documentation du système qualité de sécurisation du circuit du médicament :
 - Procédure générale de PECM – Prise En Charge Médicamenteuse
 - Procédure habilitation
 - Mode opératoire prescription
 - Mode opératoire stockage
 - Mode opératoire préparation
 - Mode opératoire administration/aide à la prise
 - Mode opératoire audit interne
 - Charte du comité médicament
 - Charte de la coopération proche/ESSMS
 - Fiche mission référent médicament
 - Convention pharmacies

¹⁸ Observatoire des Médicaments, dispositifs Médicaux et Innovations Thérapeutiques

- Poursuivre la mise en conformité RGPD en finalisant l'optimisation des arborescences et la mise à jour des droits et habilitations liées.
- Commencer la rédaction des Projets d'Établissement pour :
SAVS ETAP/ SAVS LA Hêtraie/ SAVS VPA - EAM LGV – EAM Olivaie – EAM Saulaie – HLM La Garenne du Val – HLM Olivaie
- Commencer la rédaction des procédures :
 - Plan bleu : gestion de crise et continuité de l'activité
 - Procédure en cas de suspicion de maltraitance ou maltraitance avérée
 - Procédure en cas de violation de données
 - Procédure d'exercice des droits sur les données personnelles
 - Charte d'utilisation du SI

2. Préparation des évaluations externes à venir

Un appel d'offres a été lancé sur la base d'un cahier des charges créé par HEVEA. Un prestataire évaluateur externe sera sélectionné pour accompagner HEVEA durant tout le processus d'évaluation externe.

Accompagner la préparation des établissements conformément à la procédure validée en 2024 pour les Évaluations Externes suivantes : EANM Charmille, ESAT, CAVT VPA, CAVT EVO, SAVS VPA, SAVS La Hêtraie, SAVS Etap, EAM Olivaie, EAM LGV, EANM La Saulaie, SAMSAH.

3. Gestion de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité

En 2025, la Direction Qualité HEVEA cherchera à dynamiser la DACQ en actualisant la feuille de route et en s'assurant qu'un COPIL (Comité de Pilotage) Qualité annuel est organisé dans chaque établissement en présence de la direction qualité.

Un deuxième axe de travail sera d'organiser le déploiement gradué d'un outil qualité QUALINEO (système documentaire, PACQ, EPR, etc.).

Philippe MAHLER, Rapporteur de la Commission Qualité
Audrey MASSE, Directrice Qualité et Systèmes d'information

Commission Finances



Les années se suivent.... et se ressemblent ?

Pas chez HEVEA !

Chaque année est une nouvelle aventure, une opportunité de repousser les limites, d'innover, de créer autrement ! Ce qui distingue HEVEA, c'est sa capacité à se réinventer sans perdre le sens de ses missions.... solutions sur mesure, nouveaux projets...

En lien avec les différentes commissions (projets, patrimoine...) la Commission Finances est associée, de manière transversale, au bon déroulement des dossiers en cours en donnant son avis sur les décisions financières importantes : investissements, placements, achats importants. Elle se réunit également pour étudier les prévisions et examiner les réalisations budgétaires.

L'année 2024 a été marquée par une gestion rigoureuse des ressources financières, dans un contexte économique et budgétaire national contraint. La commission Finances a assuré ses missions de contrôle, d'analyse budgétaire, de suivi des dépenses et d'élaboration des prévisions financières, en collaboration étroite avec la Direction Financière de HEVEA.

Les investissements réalisés, la hausse de la masse salariale, la réflexion menée sur l'évolution de l'organisation en pôles sont autant de sujets qui nécessitent une vigilance accrue de la Direction Financière et de la Direction Générale de HEVEA.

Par ailleurs, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2019-2023 a été prorogé d'une année et sera finalement signé en 2026. Le périmètre du CPOM comprend les établissements et services de HEVEA sauf les habitats inclusifs, le DEA, le Service de Prévention Spécialisé, la Cuisine Centrale, la vie associative et le siège dont les financements sont différents.

Que faut-il retenir de l'année 2024 ?

Le point saillant de l'année 2024 (difficulté déjà constatée en 2022 et en 2023) concerne l'absence de financement par L'Agence Régionale de Santé des mesures SEGUR / LAFORCADE pour les établissements de double compétence

Dans le respect de la législation, le Conseil d'Administration a approuvé l'application des mesures salariales pour l'ensemble des salariés concernés.

Les Etablissements d'Accueil Médicalisé (EAM) de l'Olivaie et de la Garenne du Val ainsi que le service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) présentent une insuffisance de financement cumulé de 1 573 Ke.

HEVEA a alerté les instances de l'impact sérieux sur la trésorerie de l'association remettant en cause sa capacité à se porter candidate à de nouveaux projets et en fragilisant la situation financière des 3 établissements concernés.

Par ailleurs, la Commission Finances, en lien avec la Direction Générale et la Direction Financière, a mis en place un groupe projet pour la rédaction d'un « Matrice d'Autorisation »

Il s'agit d'un document définissant le périmètre et le niveau d'engagement budgétaires ainsi que l'attribution des droits comptables et financiers.

Elle va permettre de définir le niveau d'engagement soit en direct soit par délégation

Ce document est essentiel pour assurer la séparation des tâches afin de renforcer le contrôle interne et prévenir les fraudes et les erreurs. Il permet de structurer les niveaux d'autorisations des opérations comptables et financières.

Les comptes annuels de l'association résultent de l'agrégation des comptes des activités associatives, du siège, et des établissements et services en gestion conventionnée par le Conseil Départemental du Val d'Oise et l'état par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les adhérents de l'Association HEVEA en 2024

	Nombre d'adhérents	Montant des cotisations (en €)
2015	151	6 350
2016	153	6 300
2017	145	6 519
2018	144	6 581
2019	135	6 115
2020	144	6 688
2021	138	6 282
2022	137	6 078
2023	142	5 632
2024	137	6 817

Depuis 2021, la cotisation HEVEA et la cotisation UNAPEI (qui est optionnelle) est différenciée. L'équilibre financier repose sur le montant des cotisations. Il est proposé de maintenir pour 2025 le montant des cotisations voté en 2024 :

Cotisation individuelle HEVEA simple.....10 €
Cotisation individuelle de soutien HEVEA..... 50 €
Cotisation individuelle HEVEA + UNAPEI..... 52 €
Cotisation individuelle de soutien HEVEA + UNAPEI.....92 €

Ces cotisations sont proposées à toutes personnes parents, amis, personnes accueillies et intéressées au développement de HEVEA.

HEVEA accepte tous les dons qui sont déductibles des impôts, au titre des dons aux associations. Un reçu sera délivré pour chaque donateur.

Dominique IVKOVIC
Trésorière et Rapporteuse de la Commission Finances

La dernière séance de l'année, en présence de Monsieur Xavier DUHOUX, Président de l'association, était la dernière prestation de Pierre Olivier Monteil en tant qu'animateur du CCRE ; Madame Manon PAGANO chargée par le CA de prendre la relève et d'assurer la continuité du fonctionnement du CCRE était présente.

Cette synthèse a été établie sur la base des compte-rendu des séances de 2024 et a été validée par l'ensemble du CCRE.

***Manon PAGANO,
Rapporteuse du Comité Consultatif et de Réflexion Ethique***





RAPPORT D'ORIENTATION 2025

Perspectives à 5 ans – Nos objectifs à long terme

2024-2029

Le projet Associatif 2019-2023 d'HEVEA étant réalisé et arrivé à échéance, l'Association inscrit une nouvelle page de son histoire en proposant le Projet Associatif 2024-2029 qui sera mis au vote lors de l'Assemblée Générale de juin 2024.

Ces futures perspectives d'orientations à long terme s'inscrivent pour les 5 années à venir. Les voici réunies en cinq grands axes stratégiques :

L'Association HEVEA, dans un délai de 5 ans, dans le cadre de ses valeurs et d'une éthique partagée, a pour but de :

- Adapter sa gouvernance à l'évolution du secteur.
- Poursuivre le développement de tout partenariat facilitant les parcours des personnes.
- Renforcer les partenariats sanitaires et optimiser l'offre interne de soins afin de favoriser la prévention et la promotion en santé des personnes.
- Favoriser une dynamique d'attractivité des métiers du secteur tout en poursuivant l'objectif de bien-être au travail.
- Promouvoir les droits des personnes vulnérables en généralisant la démarche d'autodétermination.
- Construire des réponses nouvelles pour s'adapter aux besoins des personnes dans leur parcours.
- Promouvoir une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) au sein d'HEVEA.

Pour atteindre ces buts, des initiatives clés sont à mettre en œuvre dans un délai de 1 à 3 ans :

- Développer la prévention et la promotion en santé en s'appuyant sur un réseau territorial partenaire. Formaliser un projet médical reprenant l'ensemble des besoins en soins pour HEVEA.
- Renforcer la place des Personnes Accompagnées dans la gouvernance tant pour les personnes en situation de handicap que pour les jeunes relevant de la protection de l'enfance.
- Pérenniser et consolider les projets en déploiement.
- Faire évoluer l'organisation en fonction des nouveaux projets (plateformes, pôles) et en particulier ceux dédiés aux personnes en situation complexe.
- Fidéliser les professionnels et attirer de nouveaux talents.
- Développer les partenariats stratégiques au niveau associatif et les formaliser.
- Assurer et améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes dans une cohérence et fluidité des parcours.
- Transformer l'accompagnement des personnes en intégrant le concept d'autodétermination dans une démarche systémique.

HEVEA travaille au quotidien en vue de l'avancement des projets pour qu'ils se réalisent.

HEVEA : Une nouvelle organisation en Pôles / Plateformes

En 2025 l'association HEVEA amorce une transformation ambitieuse de son organisation en adoptant un fonctionnement en pôles / plateformes. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique de décloisonnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) pour améliorer la fluidité des parcours, optimiser les compétences ainsi que les ressources existantes et renforcer l'autodétermination des personnes accompagnées.

Une transformation progressive

La réflexion stratégique autour de l'organisation d'HEVEA a démarré en 2022 avec un unique objectif: **fluidifier les parcours des personnes accompagnées en renforçant la coopération entre établissements et services**. Dès 2023, cette démarche s'est concrétisée par une structuration des directions d'établissements et de services en **secteurs d'expertise**.

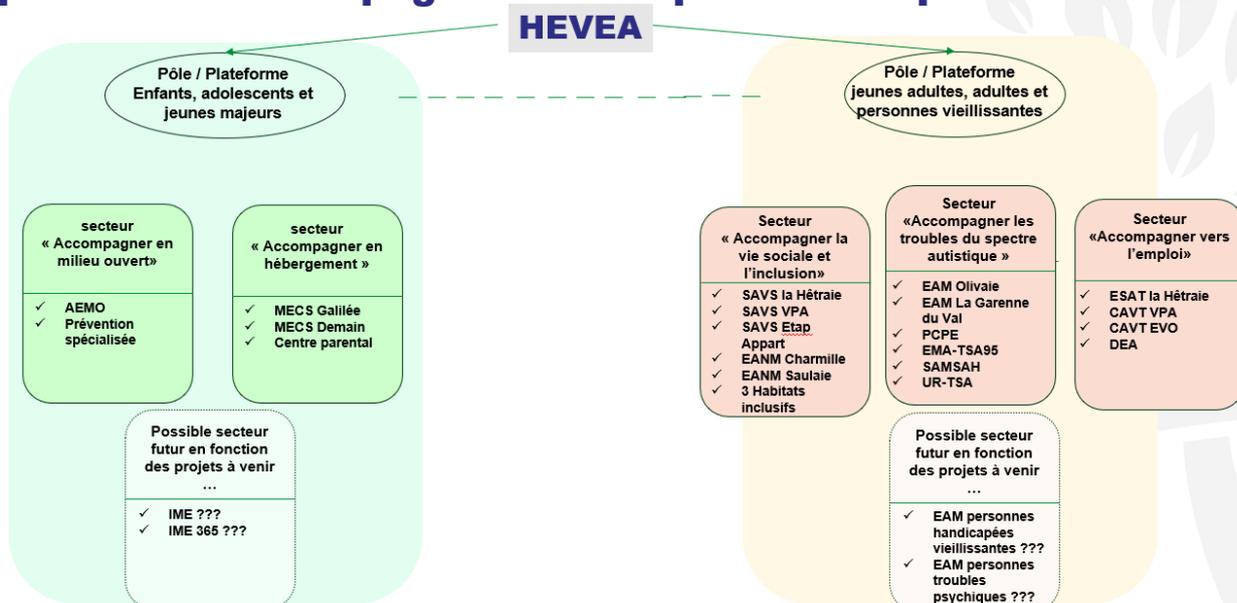
En parallèle, les politiques publiques renforcent leur vision de passage d'une logique de structures segmentées par type d'accompagnement à une logique d'offre de services coordonnés.

HEVEA a donc décidé d'aller plus loin en 2025 en adoptant une organisation en deux **pôles – plateformes**, chacun dédié à une tranche d'âge :

- **Pôle / plateforme « Enfants, adolescents et jeunes majeurs »**
- **Pôle / plateforme « Jeunes adultes, adultes et personnes vieillissantes »**

Ce choix de découpage s'appuie sur des critères sociétaux (minorité / majorité), et non sur des statuts administratifs (protection de l'enfance / handicap), ce qui permet de **renforcer la cohérence des parcours et d'éviter les ruptures au moment de la majorité**.

Une organisation favorisant la fluidité des parcours des personnes accompagnées et l'expertise des professionnels



Chaque pôle préfigure la mise en place d'une plateforme intégrée, animée par des coordonnateurs de parcours, postes qui verront le jour en 2027. D'ici là, l'organisation par pôle telle que présentée ci-dessus permettra d'identifier des secteurs d'expertise cohérents qui participeront à la fluidité des parcours.

Cette structuration garantit la stabilité, la pérennité et la lisibilité de l'offre, tout en laissant place à l'innovation et à l'adaptation continue aux besoins et aspirations des personnes accompagnées. Car il ne s'agit plus seulement de juxtaposer les structures, mais bien de penser leur articulation dans l'intérêt du parcours de la personne. Dans cette logique, les établissements et services deviennent des composantes complémentaires d'un même réseau d'accompagnement.

Il est important de noter que nos établissements et services protection de l'enfance s'inscrivent pleinement dans cette organisation, même si la notion de plateforme selon les pouvoirs publics ne concerne que les ESMS handicap. Le public accompagné est en effet souvent concerné par des multi vulnérabilités et cela nécessite une approche pluridimensionnelle facilitée par une vision de l'accompagnement en plateforme.

Les leviers recherchés

Ce changement organisationnel vise plusieurs objectifs stratégiques :

- **Fluidifier les parcours** en décloisonnant les structures
- **Favoriser l'autodétermination**
- **Renforcer l'expertise professionnelle** par secteur
- **Optimiser les ressources** en mutualisant les compétences et les ressources
- **Accroître l'ouverture territoriale** en développant des partenariats élargis

Le fonctionnement en plateforme, qui présuppose des réformes du cadre juridique encore trop contraignant, repose sur une offre modulable de services, construite à partir des besoins exprimés par la personne, et articulée autour du coordonnateur de parcours formé à l'autodétermination. Ce modèle transforme la logique d'accompagnement : la personne bénéficie de prestations adaptées à sa situation, issues de tout le réseau HEVEA et de ses partenaires. La plateforme devient ainsi un lieu ressource, ouvert sur le territoire et le droit commun, facilitant l'accès aux soins, à l'éducation, à l'emploi, au logement...

Une vision à long terme alignée avec les recommandations nationales

Cette transformation s'inscrit pleinement dans les orientations définies par le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de janvier 2025, intitulé *"Handicap : comment transformer l'offre sociale et médico-sociale pour mieux répondre aux attentes des personnes ?"*.

La mise en place de cette nouvelle organisation est une étape majeure vers un modèle plus agile, inclusif et centré sur les aspirations et besoins réels des personnes, y compris des jeunes relevant de la protection de l'enfance. Si la transformation complète en plateformes nécessitera plusieurs années, HEVEA, avec le soutien du Conseil Départemental et de l'ARS, pose aujourd'hui les fondations d'une approche novatrice au service de projets de vie dignes et pleinement intégrés dans la société.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HEVEA AU 31-12-24

	Fonction	Prénom	Nom	Les commissions
Administrateurs membres du Bureau				
1	Président	Xavier	DUHOUX	
2	Vice-Présidente	Mariette	CHAPUS	Membre des Commissions Projets, Finances et Communication.
3	Vice-Présidente	Catherine	RICHET	Rapporteuse des Commissions Communication et Protection de l'Enfance. Membre des Commissions Projets, Finances et CCRE.
4	Vice-Président	Bernard	SEJOURNET	Membre des Commissions Projets et CCRE.
5	Trésorière	Dominique	IVKOVIC	Rapporteuse des Commissions Finances et Ressources humaines.
6	Trésorier - Adj	Didier	HUMBERT	Membre des Commissions Patrimoine, Familles et Finances.
7	Secrétaire	Marie-Paule	PHOMMACHANH	Membre de la Commission Familles.
8	Secrétaire Adj	Michelle	DUVAL	Rapporteuse de la Commission Patrimoine Membre de la Commission Projets.
9	Secrétaire Adj	Anne-Marie	ERMENEG	Rapporteuse de la Commission Familles, Membre des Commissions Communication et Qualité.
10	Membre bureau	Laurence	JOUSSEAUME	Rapporteuse de la Commission Projets Membre de la Commission Patrimoine.
11	Membre bureau	Philippe	MAHLER	Rapporteur de la Commission Qualité, Membre de la Commission communication
Administrateurs non-membres du Bureau				
12	Administrateur	Salem	AOUDIA	Membre de la Commission Familles
13	Administrateur	Bruno	GRUEL	Membre des Commissions Communication et Familles.
14	Administratrice	Jeannine	GUYON	Membre des Commissions Qualité et CCRE
15	Administratrice	Christine	JAMET	Membre de la Commission Familles
16	Administratrice	Marie-José	LE BALC'H	Membre de la Commission Qualité
17	Administrateur	Jean-Pierre	LEGUEIL	Membre de la Commission Projets
18	Administrateur	André	ROMEDENNE	Membre de la Commission Projets
Nouveaux administrateurs en 2024				
	Administrateur	Salem	AOUDIA (Membre de la commission famille)	
	Administratrice	Christine	JAMET (Membre de la commission famille)	
	Administratrice	Marie-José	LE BALC'H (Membre des commissions Qualité et Communication)	
Administrateurs sortants 2024				
	Trésorier	Pascal	ARRIBE	
	Administrateur	Jean-Philippe	HUGONENQ	
	Administratrice	Christine	MAUGER-MANSOUR	
Renouvellement administrateurs sortants en 2024				
	Secrétaire	Marie-Paule	PHOMMACHANH	
	Vice-Présidente	Catherine	RICHET	